

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU MERCREDI 16 DÉCEMBRE 2015 À 20H30**

L'an deux mille quinze,

Le seize décembre à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gilles STUDNIA, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche, Vice-président de la communauté de communes Gally Mauldre.

Présents : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Carla MARTINS-NETO, Camilla BURG, Pierre VEZY, Dominique GERBERT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREYVY, Bertrand CHANZY, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL.

Procurations :

Eric FROMMWEILER à Pierre VEZY
Isabelle TRAPPIER à Gérard PARFAIT
Thomas BATIGNE à Florent BORON
Agathe SCARDILI à Grégory DUTREYVY
Karel KURZWEIL à Gilles STUDNIA
Christophe GOETHALS à Camilla BURG
Karine LATOS-MAINA à Muriel DEGAVRE
Michel MOREAU à Axel FAIVRE
Capucine DESBOIS à Carla MARTINS-NETO
Elisabeth CHAPPEY à Karine DUBOIS
Manuelle WAJSBLAT à Christian PERROUD
Marie-Pierre DRAIN à Bertrand CHANZY

Absent : Christian GHEZ

Secrétaire de séance : Pierre VEZY

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 20h35.

A) Notes de Synthèse :

Entendu les exposés des rapporteurs et après en avoir délibéré,

N° 2015-12/76: Adhésion à un groupement de commandes pour le service de transports en autocars avec chauffeur.

RAPPORTEUR : Axel FAIVRE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

AUTORISE l'adhésion de la commune au groupement de commandes auquel participeront les collectivités locales suivantes : Andelu, Bazemont, Chavenay, Crespières, Davron, Feucherolles, Herbeville, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Montainville, Saint-Nom-La-Bretèche, Communauté de Communes Gally Mauldre.

ACCEPTE les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour le service de transport en autocar avec chauffeur, annexée à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le maire à signer la convention ainsi que tous les documents pris pour son application.

ACCEPTE que la Communauté de communes soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Eric FROMMWEILER représenté par Pierre VEZY, Carla MARTINS-NETO, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER représentée par Gérard PARFAIT, Thomas BATIGNE représenté par Florent BORON, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI représentée par Grégory DUTREVVY, Karel KURZWEIL représenté par Gilles STUDNIA, Christophe GOETHALS représenté par Camilla BURG, Karine LATOS-MAINA représentée par Muriel DEGAVRE, Michel MOREAU représenté par Axel FAIVRE, Capucine DESBOIS représentée par Carla MARTINS-NETO, Dominique GERBERT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVVY, Elizabeth CHAPPEY représentée par Karine DUBOIS, Manuelle WAJSBLAT représentée par Christian PERROUD, Bertrand CHANZY, Marie-Pierre DRAIN représentée par Bertrand CHANZY, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL.

N° 2015-12/77: Convention de mise à disposition de personne à intervenir avec la communauté de communes Gally Mauldre et la commune de Saint-Nom-la-Bretèche

RAPPORTEUR : Axel FAIVRE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE la convention de mise à disposition à intervenir avec la Communauté de Communes Gally Mauldre pour la mise à disposition partielle d'un agent intercommunal pour le CCAS de Saint Nom la Bretèche.

AUTORISE le Maire à signer ladite convention.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Eric FROMMWEILER représenté par Pierre VEZY, Carla MARTINS-NETO, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER représentée par Gérard PARFAIT, Thomas BATIGNE représenté par Florent BORON, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI représentée par Grégory DUTREVVY, Karel KURZWEIL représenté par Gilles STUDNIA, Christophe GOETHALS représenté par Camilla BURG, Karine LATOS-MAINA représentée par Muriel DEGAVRE, Michel MOREAU représenté par Axel FAIVRE, Capucine DESBOIS représentée par Carla MARTINS-NETO, Dominique GERBERT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVVY, Elizabeth CHAPPEY représentée par Karine DUBOIS, Manuelle WAJSBLAT représentée par Christian PERROUD, Bertrand CHANZY, Marie-Pierre DRAIN représentée par Bertrand CHANZY, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL.

**N° 2015-12/78: Nomination d'un membre du comité consultatif scolaire-périscolaire –
candidature de Mme Juliette HURET**

RAPPORTEUR : Monsieur LE MAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DÉCIDE de nommer Mme Juliette HURET membre du comité consultatif scolaire-périscolaire, représentante de la population de Saint-Nom-la-Bretèche.

ONT VOTÉ POUR : Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Eric FROMMWEILER représenté par Pierre VEZY, Carla MARTINS-NETO, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER représentée par Gérard PARFAIT, Thomas BATIGNE représenté par Florent BORON, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI représentée par Grégory DUTREY, Karel KURZWEIL représenté par Gilles STUDNIA, Christophe GOETHALS représenté par Camilla BURG, Karine LATOS-MAINA représentée par Muriel DEGAVRE, Michel MOREAU représenté par Axel FAIVRE, Capucine DESBOIS représentée par Carla MARTINS-NETO, Dominique GERBERT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREY, Elizabeth CHAPPEY représentée par Karine DUBOIS, Manuelle WAJSBLAT représentée par Christian PERROUD, Bertrand CHANZY, Marie-Pierre DRAIN représentée par Bertrand CHANZY, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL.

B) Questions diverses

La séance prend fin à 21h00.

Fait à Saint-Nom-la-Bretèche, le 18 décembre 2015.

Affiché le 18 décembre 2015.

Maire de Saint-Nom-la-Bretèche,
Vice-président de la communauté
de communes Gally Mauldre,



Gilles STUDNIA

